



## Sommaire

La nuit au musée : Qui a tué la femme de Spy ? .....	p. 1
Stages de grandes vacances, Service J .....	p. 2
Expérience pilote d'inventaire des voiries communales .....	p. 3
Appel à candidatures pour la résidence l'Ecureuil .....	p. 4

## La nuit au musée : Qui a tué la femme de Spy ?

Participez à  
une soirée jeux  
inédite

Créée avec l'intrigante  
**complicité**  
du GABS, de l'EHOs,  
de la Ludothèque  
et du PCS  
de Jemeppe-sur-Sambre

vendredi 24 juin 2016  
Espace de l'Homme de Spy

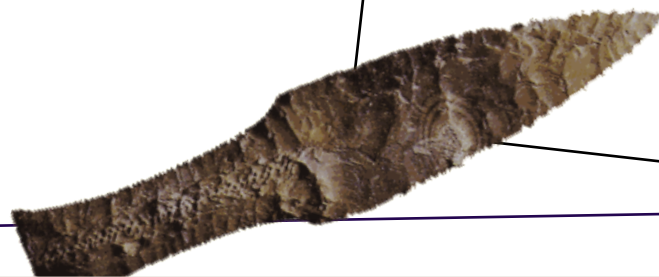
Une énigme vieille de 36 000 ans à résoudre  
- 7 suspects - 1 seul coupable -  
1 nuit pour l'appréhender !

Gratuit  
Réservation  
souhaitée

Toute personne souhaitant rejoindre  
une des 9 unités de recherche est invitée  
à se manifester auprès de l'Espace de l'Homme de Spy  
D'autres paléo-réjouissances sont garanties.

9 départs : entre 18h30 et 20h30

Infos et réservations :  
Espace de l'Homme de Spy (EHOs),  
route d'Eghezée 301, 5190 ONOZ,  
tél: 081/74 53 28.  
Email : [info@hommedespy.be](mailto:info@hommedespy.be)



### Annulation d'Euro-sur-Sambre

Ayant constaté que la société organisatrice de l'événement « Euro-sur-Sambre » n'a pas pu présenter aux services compétents des garanties suffisantes pour assurer la sécurité des personnes et des biens publics lors des diffusions, le Collège communal en sa séance du 12 mai 2016 a décidé de ne pas accorder d'autorisation pour la tenue de l'événement.

Par conséquent, il n'y aura pas de retransmission des matches de l'Euro 2016 au Hall Omnisports entre le 10 juin et le 11 juillet.

Du lundi 04 au vendredi 08 juillet, 09h00-15h00

## Comedia

Réalisation de vidéos web'tv, techniques numériques, manipulation de la caméra...  
Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Maximum 8 personnes.  
Par l'Espace Public Numérique et Vincent.

Lundi 11 juillet ou mardi 16 août, 10h00-16h00

## Nature

Les plantes sauvages et comestibles (11/07)  
Les oiseaux des jardins (16/08)  
Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Maximum 24 personnes.  
Par Natagora, Vincent et Lionel.

Juillet : mercredi 13 ou jeudi 14.

Août : jeudi 18 ou vendredi 19,  
09h00-12h00

## Modélisme/maquettisme

Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Maximum 10 personnes. Vincent.

14h00-16h00

## Cuisine

Recettes simples à réaliser.  
Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Maximum 10 personnes. Vincent.

09h00-16h00

## Beach volley – pétanque - mölkky.

Rdv au hall de Jemeppe s/S.  
Maximum 12 personnes. Lionel

Du mardi 26 au vendredi 29 juillet  
ou du mardi 09 au vendredi 12 août , 09h00-15h00

## Multisports

Sports ballons : mini-foot, basket, handball, beach volley ;  
Autres : baseball, tennis de table, badminton, unihockey,  
VTT, natation, sports d'adresse et de précision.  
Rdv au hall de Jemeppe s/S.  
Maximum 24 personnes. Vincent et Lionel

Du mardi 02 au vendredi 05 août

## Séjour en gîte à la mer

Randos VTT à la côte et dans les polders, visite du parc de «Storms» sur les catastrophes naturelles, cuisine collective  
Lieu : Auberge de Jeunesse de Blankenberge.  
Maximum 18 personnes. Vincent et Lionel.

Le samedi 06 août

## Cyclisme « Tour de la Province de Namur » (professionnel)

Sur le site du Hall Omnisports de Jemeppe-sur-Sambre : visite du village de départ, stands, caravanes publicitaires et rencontre avec les coureurs pros, le tout en VIP.  
Maximum 10 jeunes. Uniquement sur réservation.

Du lundi 04 au vendredi 08 juillet, 09h00-16h00

## Football

Coordination, conduites, dribbles, feintes, contrôles, passes, frappes...  
Rdv aux terrains de foot de Jemeppe s/S.  
Groupe 12 à 13 ans de 9h00 à 12h00 et  
groupe 14 à 15 ans de 13h00 à 16h00.  
Maximum 10 personnes par groupe. Lionel

Mardi 12 juillet 11h00-16h00

## Bambois

Rando, visite du site et piscine naturelle point d'eau.  
Rdv directement au lac de Bambois.  
Maximum 24 personnes. Vincent et Lionel.

Vendredi 15 juillet ou mercredi 17 août 08h00-19h00

## WALIBI

Rdv à la gare de Jemeppe s/S.  
Maximum 20 personnes. Vincent et Lionel.

Du mardi 19 au vendredi 22 juillet

## Séjour sportif et VTT dans les Ardennes

Randos VTT, trekking de jour et de nuit, natation piscine extérieure, cuisine collective.  
Lieu : Arno camping à Herbeumont.  
Maximum 14 personnes. Vincent et Lionel.

Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 10h00-16h00

## Graff et Street art

Réalisation d'une grande fresque murale à la bombe.  
Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Maximum 10 personnes. (par Kahef).

Du lundi 22 au vendredi 26 août

## Séjour à la mer

Visites des polders, randonnées pédestres et VTT, sports de plage: beach soccer/volley/tennis, après-midi au sunpark, cuisine collective.  
Lieu : New Ideal Camping à Blankenberge.  
Maximum 18 personnes. Vincent et Lionel.

Du lundi 08 au vendredi 12 août 10h00-15h00

## Photo

Réalisation d'appareils photos, de sténopés, technique des cyanotypes.  
Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Maximum 10 personnes. par Régine.

Du lundi 29 au mercredi 31 août 14h00-16h00

## VTT (tout niveau).

Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.  
Prévoir un VTT en bon état (freins et pneus impeccables) avec chambre à air de rechange, un casque, vêtements de rechange.  
Maximum 12 personnes. Vincent et Lionel.

Tous les stages sont entièrement gratuits à l'exception des séjours et Walibi :

- Séjour à la mer : 30 € (tout compris)

- Séjour en gîte à la mer et séjour sportif et vtt à la Semois : 20 € (tout compris)

- Walibi : 10 € (train + entrée)

Inscriptions : du lundi 20 au jeudi 30 juin au local du Service J de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

# Expérience pilote d'inventaire et d'actualisation des voiries communales

## Séance d'information grand public et appel aux candidatures

En janvier 2016, une expérience pilote visant la mise en place d'un atlas unique et numérisé des voiries communales a été lancée par la Wallonie avec le soutien du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et avec la collaboration de Sentiers.be.

La Commune de Jemeppe-sur-Sambre a été sélectionnée pour participer à ce projet. D'une durée de deux ans, il consiste à inventorier et actualiser l'ensemble des voiries communales du territoire.

Comme le prévoit le nouveau décret relatif aux voiries communales, l'objectif final est de proposer un réseau de voiries communales cohérent et de renforcer le maillage des chemins et sentiers pour rencontrer les besoins de mobilité douce actuels et futurs.

### Une opération historique

Légalement, ce travail d'actualisation s'inscrit dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. La législation en la matière datait de 1841 et les procédures complexes de création, suppression ou modification de voiries avaient montré leurs limites. Le texte adopté en 2014 constitue en ce sens une réforme majeure en matière de voiries communales.

Dans les années 1840 à 1850, en établissant ses atlas vicinaux, notre pays adoptait une attitude visionnaire et à la pointe. L'actualisation en cours placera la Wallonie à l'avant-garde en la matière puisqu'il s'agira de réitérer l'opération, mais avec les outils cartographiques les plus récents et en proposant un atlas en ligne, accessible à tous.

La population est invitée à participer à ce travail de deux manières :

### Participer au Groupe de Coordination et de Concertation (GCC)

Le projet prévoit de mettre en place un Comité dont le rôle sera d'accompagner localement l'inventaire ainsi que de participer à la phase de concertation lorsqu'il s'agira de redéfinir le nouveau projet de réseau de voiries communales. Outre le représentant du Collège communal, ce groupe comportera trois représentants des usagers et des associations de promotion de la mobilité douce ainsi que trois représentants des propriétaires terriens, titulaires de droit foncier et des agriculteurs. Il n'est pas nécessaire de résider dans la commune pour déposer sa candidature, bien que la priorité sera donnée aux Jemeppeois.

### Participer au Groupe technique pour l'inventaire de terrain

Pour mener à bien ce projet, un appel est également lancé aux particuliers et aux associations pour participer au travail d'inventaire de terrain selon la méthode déjà éprouvée de Sentiers.be. Dans le cadre du projet « réseau communal de mobilité douce », un inventaire récent a déjà été réalisé sur le territoire communal. L'objectif n'est donc pas de refaire un inventaire de terrain complet, mais d'affiner les données récoltées. Pour se joindre au groupe, les personnes doivent justifier d'un intérêt (résidence, propriété, etc.). Le nombre de participants n'est pas limité.

Une présentation du projet ainsi que de la méthodologie d'inventaire de terrain sera donnée par Sentiers.be lors d'une séance d'information qui se tiendra en la salle communale, Place communale à Balâtre le mardi 28 juin 2016 à 19h.

Si vous souhaitez participer à un groupe ou au deux, vous pouvez adresser votre candidature au Collège communal, Place communale 20 à 5190 Jemeppe s/S ou la déposer contre récépissé au service Urbanisme, Environnement, Logement de la Commune pour le 15 juillet 2016 au plus tard.

Des explications complémentaires peuvent être obtenues auprès dudit service, M. André BAUWENS ou Mme Virginie SORY :

☎ 071/75.00.13

✉ andre.bauwens@jemeppe-sur-sambre.be; virginie.sory@jemeppe-sur-sambre.be

# Appel à candidatures pour la résidence l'Ecureuil

Votre logement devient trop grand ?  
Votre jardin est devenu trop difficile à entretenir ?  
Vous vous sentez seul(e) ?  
Vous avez 60 ans ou plus ?

**Les logements de la Résidence l'Ecureuil sont faits pour vous.**

La Résidence est constituée de 22 appartements de 69 m<sup>2</sup> composés d'une cuisine semi-équipée, un living, une salle de bain avec douche, une toilette particulière et une chambre. Les appartements sont accessibles pour une personne seule ou un couple uniquement.

**Formulaire à remplir par chaque candidat locataire d'un logement de la résidence l'Ecureuil**

## Rubrique I – Renseignements généraux

1. Nom : .....
2. Prénom : .....
3. Adresse : .....
4. Numéro de téléphone : .....
5. Numéro de GSM : .....
6. Etat-civil : .....

## Rubrique II – Conditions d'accès

1. Date de naissance : .....
2. Avez-vous été domicilié(e) dans la commune depuis au moins 15 ans ? **OUI / NON \***
3. A combien s'élève votre revenu ANNUEL NET pour l'année précédente ?  
.....

\* biffer la mention inutile

**Je joins à la présente :**

**- Une copie de mon dernier avertissement-extrait de rôle de l'impôt sur les personnes physiques ou l'attestation de l'Office des Pensions ;**

Je déclare que le présent document est sincère et exact, fait à ..... le .....  
**Signature**

**Le formulaire et son annexe sont à déposer ou à envoyer sous PLI RECOMMANDE à :  
Administration communale de Jemeppe-sur-Sambre  
Place communale 20  
5190 Jemeppe-sur-Sambre**

**Vous réunissez les conditions requises et êtes intéressé(e)s ?**

Le document de candidature à compléter et à nous retourner est également disponible sur notre site internet à l'adresse : [www.jemeppe-sur-sambre.be](http://www.jemeppe-sur-sambre.be) ou à l'accueil de l'Administration communale de Jemeppe s/S.  
Plus de renseignements au 071/75.00.17

Editeur responsable :

Collège communal de Jemeppe-sur-Sambre (5190), Place communale, 20.  
Tél : 071/75.00.10 - Fax : 071/78.39.80  
E-mail : [commune@jemeppe-sur-sambre.be](mailto:commune@jemeppe-sur-sambre.be)

